



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BRETAGNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2019-090

PUBLIÉ LE 16 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement /

R53-2019-12-06-004 - Arrêté indiquant la liste des postes éligibles à l'enveloppe

DURAFOUR (2 pages)

Page 3

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement

R53-2019-12-06-004

Arrêté indiquant la liste des postes éligibles à l'enveloppe
DURAFOUR

PREFET DE LA RÉGION BRETAGNE

DIRECTION REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT
ET DU LOGEMENT DE BRETAGNE

ARRÊTÉ indiquant la liste des postes éligibles à l'enveloppe DURAFOUR **LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT DE BRETAGNE**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, de Logement, des Transports et de l'Espace,
Vu le décret n° 2001-1161 du 07 décembre 2001 modifié, portant déconcentration de décisions relatives à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'arrêté ministériel du 31 juillet 2018 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire,
Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne,
Vu l'arrêté de subdélégation de signatures de Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne à ses collaborateurs,
Vu la consultation électronique des membres du comité technique de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne adressée en date du 25 novembre 2019,

ARRETE

Article 1er : La liste des postes éligibles au titre des 6ème et 7ème tranche de l'enveloppe DURAFOUR est fixée en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté en date du 16 juillet 2019 et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de Bretagne le 19 juillet 2019.

Article 3 : Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 6 décembre 2019

**Pour le préfet d'Ille-et-Vilaine et par délégation,
le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Pour le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne
Le directeur adjoint

Thierry ALEXANDRE

Marc NAVEZ

« Annexes consultables auprès du service émetteur »

ANNEXE 1 à l'ARRETE PREFECTORAL

Liste des postes éligibles à la NBI à la DREAL BRETAGNE

Catégorie de personnel	Service	Désignation de l'emploi	Nombre de points	Date d'ouverture des droits	Date de fin de droit
A	PSI	Chef du Pôle support Intégré	0	01/03/2018	01/01/2019
	MCQAP	Responsable de la Mission Communication Qualité et Appui au Pilotage	25	01/04/2016	
	MZDS	Responsable de la Mission Zonale de Défense et de Sécurité	0	01/09/2017	01/01/2019
	PSI	Adjoint au chef du PSI	25	01/01/2012	
	SCEAL	Chef de la division aménagement urbanisme Logement	25	04/01/2010	
	PSI	Chef de la division centre de prestations comptable mutualisées et marchés publics	25	01/09/2018	
	MPAR	Responsable de la Mission Pilotage et Animation Régionale	25	01/11/2017	
	SG	Chef de la division achat, logistique, finances, affaires juridiques	25	01/03/2019	
	IST	Chef de l'unité gestion et contrôle des transports terrestres	25	01/01/2019	
	IST	Chef de l'unité programmation et gestion financière	25	01/01/2019	
	MPAR	Conseillère technique service social	20	01/03/2019	
Nombre d'emplois : 9		Nombre de points :	220		
B	IST	Responsable de l'antenne des contrôleurs des transports terrestres 29	15	04/01/2010	
	IST	Responsable de l'antenne des contrôleurs des transports terrestres 35	15	04/01/2010	
	IST	Responsable de l'antenne des contrôleurs des transports terrestres 56	15	01/01/2011	
	IST	Responsable de l'antenne des contrôleurs des transports terrestres 22	15	01/09/2011	
	MPAR	Assistante de service social	15	04/01/2010	
	MPAR	Assistante de service social	15	04/01/2010	
	MPAR	Assistante de service social	15	04/01/2010	
	MPAR	Assistante de service social	15	04/01/2010	
	MPAR	Assistante de service social	15	15/10/2012	
	MPAR	Assistant de service social	15	01/11/2014	
	SG	Adjoint chef de division RH - Chargée du pilotage des RH	15	04/01/2010	
	PSI	Adjoint chef de division - responsable de l'unité gestion administrative et paie	15	04/01/2010	
	PSI	Adjoint chef de division - unité maintenance et gestion des bâtiments	15	01/03/2018	
	PSI	Chef d'unité comptable 2	15	01/09/2019	
	PSI	Responsable de l'antenne du CPCM à Quimper	15	01/10/2014	
	PSI	Chef d'unité comptable 1	15	01/06/2018	
	PSI	Chef de l'unité assistance conseil marché	14	01/06/2018	
PSI	Chargé de formation	15	04/01/2010		
Nombre d'emplois : 18		Nombre de points :	269		
C	SG	Régisseur de recettes	10	01/01/2019	
Nombre d'emplois : 1		Nombre de points :	10		